



Introduction

Les maladies respiratoires infectieuses peuvent avoir des répercussions majeures sur les entreprises et les organisations au Canada. Les employeurs devraient envisager d'ajouter des principes de prévention et de contrôle des infections (PCI) à leurs plans de sécurité ou de continuité des activités afin de réduire les répercussions de ces maladies.

La prévention et le contrôle des infections sont un ensemble de principes, de pratiques et de procédures conçus pour empêcher les gens de contracter des maladies infectieuses et pour limiter la propagation de ces maladies en cas d'infection. Les mesures de prévention et de contrôle des infections ont été élaborées dans le but de prévenir les infections liées aux soins de santé et ont été mises en œuvre avec succès dans les secteurs des soins de santé, des soins de longue durée et de l'élevage d'animaux.

Cette fiche de conseils explique brièvement les principes de prévention et de contrôle des infections et explique comment ils peuvent être mis en œuvre dans tous les milieux de travail.

Chaîne de transmission

La chaîne de transmission est le cycle par lequel une maladie se propage dans une population ou un lieu de travail. Elle comporte six liens, chacun étant connecté au suivant :

- **Agent infectieux** – La cause de la maladie, p. ex. bactérie ou virus.
- **Source ou réservoir** – Les endroits où peuvent se trouver les agents infectieux, notamment les hôtes (p. ex. humains et animaux) et les surfaces et objets fréquemment touchés.
- **Porte de sortie** – Le moyen par lequel un agent infectieux peut quitter une source, par exemple lorsqu'une personne respire, tousse, chante, éternue, parle ou crie.
- **Mode de transmission** – Le mode de transfert d'un agent infectieux à une personne réceptive. Les maladies respiratoires infectieuses sont transmises par des particules respiratoires présentes dans l'air ou sur les surfaces.
- **Porte d'entrée** – La manière dont un agent infectieux pénètre dans l'organisme d'une personne réceptive, par exemple le fait de respirer des particules respiratoires infectieuses ou de toucher des surfaces ou des objets contaminés, puis de se toucher les yeux, le nez ou la bouche sans s'être lavé les mains.
- **Hôte réceptif** – Personne susceptible d'être infectée. Bien que de nombreuses personnes puissent tomber malades en raison d'une maladie respiratoire contagieuse, certaines courent un risque accru d'avoir des complications plus graves à la suite d'une infection, notamment les personnes âgées, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou celles qui ne sont pas vaccinées.

La transmission d'une maladie se produit lorsqu'un **agent infectieux** quitte une **source** par une **porte de sortie** et se déplace par un **mode de transmission** jusqu'à ce qu'il atteigne une **porte d'entrée** chez un **hôte réceptif**.

Il est important de comprendre et d'évaluer comment les maladies infectieuses peuvent être transmises sur le lieu de travail. La chaîne de transmission peut être [rompue](#) par la mise en œuvre de [plusieurs mesures de contrôles](#) qui intègrent la prévention et le contrôle des infections, notamment les pratiques courantes.

Pratiques courantes

Les [pratiques courantes](#) sont le fondement d'une prévention et d'un contrôle efficaces des infections. Il s'agit de règles et de pratiques qui préviennent ou contrôlent la transmission des maladies et qui reposent sur la prémisse que toutes les personnes sont potentiellement infectieuses.

Les pratiques courantes de protection contre les maladies respiratoires infectieuses comprennent :

- l'évaluation du risque d'infection
- l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire
- les mesures environnementales
- les mesures administratives
- l'équipement de protection individuelle (EPI)

Évaluation du risque d'infection



La première étape consiste à cerner et à évaluer le risque d'infection dans un milieu donné. Une fois le risque cerné, des contrôles appropriés peuvent être appliqués pour le minimiser. Les travailleurs formés et expérimentés sont davantage en mesure de cerner et d'évaluer les activités professionnelles à risque élevé. Le comité ou le représentant en santé et sécurité, les travailleurs et les superviseurs doivent participer aux évaluations. Les travailleurs peuvent également évaluer continuellement les processus et les procédures de travail en se posant les questions suivantes :

- S'agit-il d'une surface ou d'un objet fréquemment touché ou d'une source potentielle d'agent infectieux?
- Les tâches exigent-elles une exposition à des agents infectieux (p. ex. aider un collègue ou un client malade)?
- Les gens autour de moi montrent-ils des signes de maladie?
- Des mesures de contrôle appropriées sont-elles en place pour me permettre d'effectuer la tâche en toute sécurité?

Le risque d'infection dépend souvent des tâches que les travailleurs accomplissent et de la situation épidémiologique dans la communauté locale. Les risques liés aux tâches peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- Risque faible
 - Travailler seul ou en petites équipes
 - Peu d'interaction avec les autres, voire aucune
 - Espace de travail bien ventilé
 - Le milieu applique une approche multidimensionnelle, comprenant plusieurs mesures de santé et de sécurité au travail et mesures de santé publique
 - Taux élevé de vaccination contre les maladies courantes dans la collectivité et au travail
- Risque élevé
 - Interaction avec des personnes malades ou infectées (p. ex. COVID-19, grippe)
 - Contacts fréquents avec de nombreuses personnes
 - Espace de travail mal ventilé
 - Espaces de travail bondés et travail à proximité d'autres personnes
 - Absence d'approche multidimensionnelle, comprenant plusieurs mesures de santé et de sécurité au travail et mesures de santé publique
 - Faible taux de vaccination contre les maladies courantes dans la collectivité

Reportez-vous à l'information sur [les évaluations des risques de maladies respiratoires](#) infectieuses pour en savoir plus sur la réalisation d'une évaluation des risques.

Hygiène des mains et étiquette respiratoire

Les experts en santé publique estiment qu'une bonne [hygiène des mains](#) est la mesure de prévention et de contrôle des infections la plus importante et la plus efficace pour prévenir la propagation des maladies. De nombreuses maladies se propagent par le contact des mains avec des surfaces contaminées, puis des mains non lavées avec les yeux, la bouche ou le nez. Les surfaces les plus souvent contaminées sont :

- les poignées (p. ex. poignée de porte, main courante, outil ou équipement)
- les commandes (p. ex. bouton, levier ou commutateur)
- d'autres personnes (p. ex. poignée de main, soins à une personne, prestation de services personnels).

Le risque de transmission d'une maladie est réduit lorsque toutes les personnes dans un milieu donné, y compris les travailleurs et les visiteurs, pratiquent une bonne hygiène des mains.

Une bonne hygiène des mains consiste à suivre les procédures appropriées au bon moment, par exemple :

- après avoir touché des surfaces et des objets fréquemment touchés;
- après s'être touché les yeux, le nez ou la bouche;
- avant et après la consommation ou la manipulation d'aliments, l'usage du tabac ou la prise de médicaments par la bouche;



- après avoir toussé, éternué ou s'être mouché;
- après avoir serré la main de quelqu'un;
- après avoir manipulé des déchets (p. ex. mouchoirs usés, collecte et enlèvement des déchets);
- avant et après avoir touché un masque ou de l'EPI;
- après avoir utilisé les toilettes.

Il y a deux méthodes efficaces d'[hygiène des mains](#) :

- Eau et savon (de préférence liquide ou en mousse) :
 - Assure un nettoyage très complet
 - Efficace pour éliminer les germes et la saleté si le lavage dure au moins 20 secondes
 - Méthode privilégiée si les mains sont contaminées ou visiblement souillées
- Désinfectant pour les mains à base d'alcool
 - Teneur en alcool d'au moins 60 %
 - Commode
 - Portable
 - Les distributeurs peuvent être installés partout où ils sont nécessaires
 - Préférable pour certains contextes

De nombreuses maladies infectieuses se propagent de personne à personne par les particules respiratoires. Lorsque des maladies sont fréquentes dans une collectivité, les milieux de travail doivent privilégier une bonne étiquette respiratoire. L'adoption d'une bonne étiquette respiratoire par les personnes réduit le risque de propagation des maladies dans un milieu donné. L'étiquette respiratoire comprend :

- Couvrir les éternuements et la toux avec un mouchoir ou le creux du coude pour éviter de libérer des germes dans l'air.
- Jeter correctement les mouchoirs après chaque utilisation, de préférence dans un contenant à déchets sans contact avec doublure de plastique.
- Porter un masque en cas de toux ou d'éternuement.

Mesures environnementales

Les mesures environnementales visent à contrôler et à réduire au minimum la quantité de pathogènes (germes) dans l'environnement. Une [ventilation optimale](#) peut aider à réduire la concentration de particules potentiellement infectieuses dans l'air. Cette ventilation peut être naturelle (ouverture des fenêtres ou des portes) ou mécanique (systèmes de chauffage, ventilation et climatisation).

Le [nettoyage et la désinfection](#) des surfaces environnementales ou des outils et équipements sont une autre forme de contrôle. Certains germes peuvent survivre sur les surfaces pendant plusieurs minutes ou plusieurs jours, ce qui leur permet de se propager de personne à personne. Pour prévenir la propagation des maladies, nettoyer et désinfecter toutes les surfaces fréquemment touchées (p. ex. poignées, interrupteurs et commandes) selon un horaire régulier, et lorsqu'elles sont visiblement souillées ou clairement contaminées. Le nombre de fois qu'une surface doit être nettoyée dépend de la fréquence à laquelle elle est touchée et du nombre de personnes qui la touchent.

Mesures administratives

Les politiques et les procédures guident habituellement les mesures de contrôle en milieu de travail. Voici quelques mesures administratives qui peuvent contribuer à la prévention et au contrôle des infections :

- Politique générale sur la santé et la sécurité au travail
- Politique de vaccination
- Politique de mieux-être
- Procédure de nettoyage et de désinfection



- Plan d'intervention d'urgence

Pour que les pratiques de prévention et de contrôle des infections soient efficaces, les travailleurs doivent recevoir une [formation](#) sur les thèmes suivants :

- Bonne hygiène des mains et étiquette respiratoire
- Utilisation et entretien adéquats de l'équipement (p. ex. EPI, purificateurs d'air)
- Quoi faire en cas de signes ou symptômes de maladie (chez soi-même ou une autre personne au travail)
- Procédures de nettoyage et de désinfection
- Vaccination contre les maladies respiratoires infectieuses
- Mesures de contrôle dans le milieu de travail

Autres facteurs importants nécessaires au maintien d'une prévention et d'un contrôle efficaces des infections :

- Revoir et ajuster les pratiques au besoin et en fonction des maladies locales.
- Vérifier que les travailleurs respectent les politiques, les pratiques et les procédures. Redonner de la formation aux travailleurs au besoin.
- Mettre en place des systèmes pour maintenir des stocks adéquats de désinfectant pour les mains, de savon et d'équipement de protection individuelle.
- Afficher du matériel éducatif bien en vue pour les travailleurs et les visiteurs.
- S'assurer que les superviseurs sont formés et compétents en matière de prévention et de contrôle des infections.

Utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI)

Tout [l'EPI](#) doit être porté, manipulé et éliminé de façon appropriée. L'EPI ne doit être utilisé que lorsque la situation l'exige, par des travailleurs adéquatement formés qui, au besoin, ont fait l'objet d'essais d'ajustement. Voici un aperçu de l'EPI le plus utilisé dans les programmes de prévention et de contrôle des infections :

- **Protection des yeux (lunettes de sécurité, lunettes étanches ou visières)** : Barrière physique qui empêche les germes de pénétrer dans l'organisme par les membranes humides des yeux.
- **Masque médical** : Barrière qui aide à prévenir la propagation des particules respiratoires.
- **Respirateur (p. ex. N95)** : Appareil qui filtre la plupart des germes présents dans l'air pendant la respiration. Les porteurs doivent être capables, sur le plan médical, d'utiliser des respirateurs, et l'étanchéité de ces derniers doit avoir été vérifiée à l'aide d'essais d'ajustement.
- **Gants** : Faits d'un matériau qui bloque les germes. Les gants conviennent surtout aux activités à risque élevé, et ils doivent être utilisés conjointement avec l'hygiène des mains.
- **Blouse** : Fabriquée d'un matériau qui bloque les germes. La blouse est souvent utilisée lorsqu'un contact avec des matières infectieuses est probable.

Intégrer la prévention et le contrôle des infections à un plan de continuité des activités

Le fait d'intégrer la prévention et le contrôle des infections aux plans de continuité des activités aidera les organisations à continuer de fonctionner malgré la propagation d'une maladie infectieuse, comme lors d'une pandémie. Tenez compte des éléments suivants lorsque vous élaborer un plan de continuité des activités :

- Intégrer des pratiques courantes appropriées et compatibles aux politiques et aux programmes de formation en milieu de travail (p. ex. créer des documents, des formulaires et des outils).
- Sensibiliser le personnel. Offrir aux travailleurs une formation d'appoint régulière sur les maladies courantes et la façon d'éviter l'exposition au moyen de pratiques d'hygiène personnelle, ainsi que sur la façon de s'assurer que les fonctions essentielles se poursuivent pendant une éclosion de maladie infectieuse.
- Informer les travailleurs sur la vaccination contre les maladies courantes. Certaines professions sont plus susceptibles que d'autres d'être exposées à des maladies (p. ex. tatoueur, agent correctionnel, vétérinaire ou aide domestique).
- Attribuer les responsabilités du programme au personnel et aux gestionnaires en santé et sécurité.
- Acheter et maintenir des stocks d'EPI adéquats.
- Envisager de faire évaluer l'environnement de travail et les tâches par un professionnel pour déterminer les risques d'infection, puis créer un [plan de contrôle de l'exposition](#) pour tous les dangers relevés.
- Envisager de tenir une clinique annuelle de vaccination contre la grippe sur le lieu de travail ou d'accorder aux travailleurs un congé payé pour se faire vacciner.
- Consulter les ressources fiables disponibles (p. ex. ASPC, autorité locale de santé publique).

Prévention et contrôle des maladies respiratoires infectieuses



- Surveiller l'efficacité de la mise en œuvre de la prévention et du contrôle des infections et apporter des ajustements si nécessaire.
- Élaborer un plan pour rester au fait des directives et des exigences émises par les autorités locales de santé publique.
- Envisager des plans pour réagir rapidement aux éclosions :
 - passer rapidement au travail à domicile;
 - offrir le ramassage en bordure de magasin, des services en ligne ou virtuels, etc.;
 - réviser les politiques sur les congés de maladie pour encourager les employés à rester à la maison lorsqu'ils sont malades.

Tenir compte des principes de PCI dans la conception du milieu

Avant de rénover un espace de travail ou d'en aménager un nouveau, tenez compte des mesures de conception suivantes pour réduire la propagation des maladies :

- Privilégier les surfaces de plancher et de mobilier faciles à nettoyer et qui ne se dégradent pas malgré une exposition fréquente à des produits nettoyants.
- Choisir des matériaux antibactériens pour les surfaces souvent touchées (p. ex. alliages de zinc ou de cuivre).
- Installer des distributeurs de désinfectant pour les mains à des endroits stratégiques comme les entrées des immeubles, la réception, les coins-repas et les ascenseurs extérieurs.
- Réduire le nombre de surfaces fréquemment touchées (p. ex. entrées des toilettes sans portes, robinets activés par le mouvement).
- Installer de l'équipement de ventilation dont le taux de renouvellement de l'air est élevé et optimiser le débit d'air (c.-à-d. ne pas diriger le débit d'air d'une personne à l'autre).
- Installer un système d'irradiation germicide aux ultraviolets (IGUV) dans le système de ventilation ou en hauteur.

Avantages de l'intégration des principes de PCI au plan de continuité des activités

- Préviend ou réduit la propagation et l'éclosion de maladies.
- Préserve la santé des travailleurs, des visiteurs, des participants et de leurs familles.
- Réduit le risque de ralentissement des activités ou de fermeture en raison de l'absentéisme ou des directives de santé publique.
- Renforce la réputation de l'entreprise.
- Réduit les coûts de main-d'œuvre.

Défis liés à l'intégration de la prévention et du contrôle des infections aux plans de continuité des activités ou de sécurité

- Exige que les dirigeants surveillent de près les taux de maladie dans leur effectif et la collectivité.
- Peut entraîner des tensions avec l'effectif, les visiteurs ou les participants réfractaires aux pratiques courantes.
- Peut augmenter les coûts de fonctionnement associés à la formation, aux fournitures et à l'équipement.

Informez-vous, préparez-vous et suivez les directives de santé publique

En cas d'éclosion de maladie infectieuse, suivez les conseils de l'autorité locale de santé publique et de [votre organisme de réglementation en santé et sécurité au travail](#); modifiez vos plans et vos procédures en conséquence.

Ressources

[Prévention et contrôle des infections](#) – Santé publique Ontario

[Contrôle des infections](#) – British Columbia Centre for Disease Control (en anglais)

[Prévention et contrôle des infections](#) – Organisation mondiale de la Santé (en anglais)

[Prévention et contrôle des infections](#) – Gouvernement de l'Alberta (en anglais)

Prévention et contrôle des maladies respiratoires infectieuses



Pour obtenir plus de renseignements sur les maladies respiratoires infectieuses, y compris la COVID-19, consultez le site de [l'Agence de la santé publique du Canada](https://www.spc.gc.ca).

Avis de dégageant de responsabilité : Comme les renseignements en matière de santé publique et de santé et sécurité au travail peuvent continuer à changer, consulter les autorités locales de santé publique afin d'obtenir des consignes régionales précises. L'information contenue dans la présente n'est pas destinée à remplacer les conseils d'un professionnel de la santé ou les obligations légales en matière de santé et de sécurité. Bien qu'il déploie tous les efforts possibles pour s'assurer que l'information est exacte, à jour et complète, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. De plus, il ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette information ou du crédit qui lui est accordé.